



Le 6 février 2018

AUX MEMBRES DU SEC-CSQ

Objet : Élections — Postes de présidence et de conseil technique

Madame,
Monsieur,

Conformément à nos statuts, il y aura des élections aux postes de présidence et de conseil technique lors du 21^e Congrès du Syndicat de l'enseignement de Charlevoix (SEC-CSQ) qui se tiendra le jeudi 26 avril 2018. Je vous rappelle l'article 53 a) et b) de nos statuts actuels :

« Tout membre du syndicat est éligible au poste de présidence. »

« Tout membre ou toute personne à l'emploi du syndicat est éligible au poste de conseil technique. »

Vous pouvez prendre connaissance des attributions caractéristiques de chacun de ces postes en consultant les articles 28 et 33 des statuts du SEC-CSQ disponibles au www.secharlevoix.ca (cliquez sur l'onglet « Qui sommes-nous », puis sur « Statuts et politiques »). Les formules de mise en candidature sont disponibles en pièces jointes, au bureau du SEC-CSQ ou sur le site Internet et doivent parvenir **au plus tard à 16 heures, le vendredi 13 avril 2018**, à l'adresse apparaissant ci-bas, à l'attention du Comité d'élection du 21^e Congrès :

91, boulevard Kane
La Malbaie (Québec) G5A 1J7

Vous pouvez également transmettre ces formules par télécopieur au 418-665-3031 ou par courrier électronique à z10.charlevoix@lacsq.org.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Simon Fortin
p.c.u. Simon Fortin, président
Comité organisateur du 21^e Congrès du SEC-
CSQ

SF/sc
p. j. : Formulaires de mise en candidature